

Commissaires avec prière de demander l'opinion écrite des avocats de la Cité sur le droit du Conseil de voter ledit montant pour les fins mentionnées audit rapport.

69.—Du Bureau des Commissaires, concernant la délégation municipale aux funérailles du feu Roi.

Sur proposition de M. l'éch. L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu : De renvoyer ledit rapport au Bureau des Commissaires avec prière de présenter de nouveau un rapport au Conseil lorsque Son Honneur le Maire et M. l'éch. Tétreau seront de retour.

70.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter la propriété Redpath pour faire une entrée au Parc Mont-Royal.

Renvoyé à la Commission Spéciale de Législation pour examen et rapport.

71.—Du Bureau des Commissaires, soumettant un rapport de l'inspecteur de la Ville *re* coût du charroi de la pierre concassée.

Sur proposition de M. l'éch. L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu : Que ledit rapport soit déposé aux archives.

72.—Du Bureau des Commissaires, recommandant de soumettre à l'arbitrage les comptes de la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour l'éclairage des rues.

M. l'éch. L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. TURCOT.

Propose : Que ledit rapport soit adopté, mais que cette décision du Conseil ne soit pas considérée ou interprétée comme étant une admission de la prétention de la Compagnie en ce qui concerne la valeur de l'éclairage des rues de la Ville, et sans admettre le droit de la Compagnie de réduire le nombre des lampes à arc.

Et un débat s'engageant.

M. l'échevin BRODEUR, appuyé par M. l'éch. CARTER, propose en

Amendement : Que ce rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires pour plus ample étude et que ledit Bureau des Commissaires soit prié de demander des soumissions pour l'éclairage des rues en tout ou en partie.

Et un nouveau débat s'engageant.

M. l'éch. L.-A. Lapointe soulève un point d'ordre alléguant que ledit amendement ne peut être pris en considération sans avis préalable, en autant qu'il contient des matières étrangères à la question qu'on est à discuter.

Le Maire-Suppléant décide que ledit point d'ordre est bien fondé et déclare ledit amendement hors d'ordre.

Et un nouveau débat s'engageant.

M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, propose en nouvel

Amendement : Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires pour plus ample étude et que soit soumis un rapport sur le droit de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", d'enlever certaines lampes des rues.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage :

Pour : O'Connell, Ward, Robinson, Dandurand, Boyd, Garceau—6.

Contre : L.-A. Lapointe, Lamoureux, Resther, Dubeau, Monahan, Turcot—6.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage :

Pour : L.-A. Lapointe, Lamoureux, Resther, Dubeau, Monahan, Turcot—6.

Contre : O'Connell, Ward, Robinson, Dandurand, Boyd, Roux, Brodeur, Garceau—8.

Ladite proposition est ainsi rejetée.

ORDRE DU JOUR.

73.—Etant lu, l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de payer un montant de \$233.13 à M. J.-A. Godin, architecte,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par l'échevin Robinson, il est

Résolu : Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires pour plus ample considération.

69.—From Board of Commissionners, concerning the civic delegation to attend the funeral of the late King.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved : That the said report be referred back to the Board of Commissionners with a request that they report back to the Council upon the return of His Worship the Mayor and Alderman Tétreau.

70.—From Board of Commissionners, to purchase the Redpath property for an entrance to Mount-Royal Park.

Referred to the Special Committee on Legislation for examination and report.

71.—From Board of Commissioners, submitting a report from the City Surveyor *re* cost of hauling broken stone.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved : That said report be filed of record.

72.—From Board of Commissionners, recommending that the accounts of the Montreal Light Heat & Power Co. for street lighting be submitted to arbitration.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. TURCOT,

That said report be adopted but without this decision of the Council being construed or interpreted as a recognition of the contention of the Company as regards the value of the lighting of the City's streets, and without admitting the right of the Company to reduce the number of arc lamps.

And a debate arising.

Moved in amendment by Ald. BRODEUR, seconded by Ald. CARTER,

That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration and that said Board of Commissioners be instructed to call for tenders for the lighting of the streets in whole or in part.

And, a further debate arising.

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending that said amendment could not be considered without previous notice, inasmuch as it contained matter foreign to the question under debate.

The Acting-Mayor decided that said point of order was well taken and ruled said amendment out of order.

And, a further debate arising.

Moved in further amendment by Ald. BOYD, seconded by Ald. ROBINSON,

That said report be referred back to the Board of Commissioners for further examination and report as to the legal right of the Montreal Light, Heat & Power Co. to remove certain lamps from the streets.

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas : O'Connell, Ward, Robinson, Dandurand, Boyd, Garceau—6.

Nays : L. A. Lapointe, Lamoureux, Resther, Dubeau, Monahan, Turcot—6.

So it passed in the negative.

The vote being taken on the main motion, the Council divided :

Yeas : L. A. Lapointe, Lamoureux, Resther, Dubeau, Monahan, Turcot—6.

Nays : O'Connell, Ward, Robinson, Dandurand, Boyd, Roux, Brodeur, Garceau—8.

So it passed in the negative.

ORDER OF THE DAY.

73.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to pay a sum of \$233.13 to Mr. J. A. Godin, Architect,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved : That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.